

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

07-09-1995

MONSIEUR CLAUDE DELVAUX
COORDONNATEUR DU CONS. DE LA COORDINATION
DE L'ENS. DE PROMOTION SOCIALE DE LA C.F.
BUREAU 700 - 7EME ETAGE
RUE DE LA SCIENCE, 43
1040 BRUXELLES

Ref.: Jk./ 6153006 / Dossier pédagogique 1397

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : VIDEO ET MONTAGE VIDEO
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 642101U11E1

Etablissement : INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
GRACE-HOLLOGNE
RUE VINAVE, 23
4460 GRACE-HOLLOGNE

Monsieur le Coordonnateur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

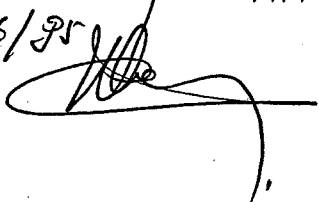
1 La présente demande émane du:

(1) Pouvoir organisateur (2)

(1) Directeur de l'Institut pour la Communauté française (2)

et se rapporte à l'établissement suivant:

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale
 dénomination **de la Communauté Française** (2) Date et signature du chef d'établissement de la CF
 adresse complète . Grâce-Hollogne matricule 6.153.006 ~~ou du représentant du PO subventionné: (1)(2)~~
 Rue Vinave 4460 GRÂCE-HOLLOGNE (2)
 n° de matricule Secrétariat téléphone: (041) 33 03 77
 n° de téléphone Annexes: Degive (041) 33 53 15 - 34 14 16 .
 Bierset (041) 50 41 78

21/06/95


2 Transmis en date du (3) par le réseau:

Communauté française

3 Intitulé de l'unité de formation:

Code: (4) 6421 01 V11 E1

VIDEO ET MONTAGE VIDEO

4 Finalités de l'unité de formation: repris en annexe 1 n° de 1 page

5 Capacités préalables requises: repris en annexe 2 n° de 1 page

6 Classement de l'unité de formation:

(1) enseignement secondaire: transition
 degré: inférieur

(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court

(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long

7 Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement

Repris en annexe n° 3 de 1 page

8 Programme de(des) cours

Repris en annexe n° 4 de 2 pages

9 Fixation des capacités terminales

Repris en annexe n° 5 de 1 page

10 Chargé(s) de cours

Repris en annexe n° 6 de 1 page

- (1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
- (2) A compléter
- (3) A compléter par le Secrétaire permanent
- (4) Réservé à l'administration

11 Horaire de l'unité de formation:

Code de l'unité de formation: (4)
642101V11E1

Horaire minimum

1 Dénomination des cours(2)	Classement des cours(5)	Code U(6)	Nombre de périodes(7)
Technologie Vidéo	CT	B	72
Montage Vidéo	CT	Z	144
2 Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			240

12 Réserve au Service d'Inspection

a. Observations(s) du(des) Inspecteur(s) relative(s) au dossier pédagogique (annexe(s) éventuelle(s)):

A l'Am. 4, le 1^{er} point du programme ne négligera pas d'entraîner aux mouvements de la caméra (zoom, panoramique, travelling...)

Le 21/08/95

J. LISON
INSPECTRICE

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - ~~AS D'ACCORD~~ (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Date:

01 SEP. 1995

Signature:

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

- (1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
- (2) A compléter
- (4) Réserve à l'administration
- (5) Soit CG, CS, CT, CTPP ou CPPM
- (6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
- (7) 1 période = 50 minutes

UNITE DE FORMATION: VIDEO ET MONTAGE VIDEO

1 Finalités de l'U.F

1.1 Finalités générales:

Art. 7

1.2 Finalités particulières à l'U.F:

L'U.F. vise à donner la maîtrise des techniques de base de la vidéo et du montage vidéo.

UNITE DE FORMATION: VIDEO ET MONTAGE VIDEO

2 Capacités préalables requises

2.1 A l'admission, l'élève devra faire la preuve des compétences suivantes:

- maîtriser les différentes techniques de prise de vue à l'aide d'un appareil photo, en ce compris les réglages adéquats;
- respecter les règles de composition et de cadrage de la prise de vues;
- respecter les règles de l'éclairage à la prise de vue.

2.2 Titres pouvant en tenir lieu

Certificat de réussite de l'U.F. "Photographie en Noir et Blanc".

UNITE DE FORMATION: VIDEO ET MONTAGE VIDEO

3 Dédoublement

Recommandation pour le dédoublement:

Aucune recommandation particulière.

UNITE DE FORMATION: VIDEO ET MONTAGE VIDEO

4 Programme des cours

A l'issue de l'U.F., l'étudiant sera capable:

1° de maîtriser les principes de bases de la vidéo:

a) principe de base de la caméra vidéo:

- organes de base d'une caméra:

* diaphragme, obturateur, micro et zoom.

b) relation entre l'obturateur et le diaphragme:

- obturateur, diaphragme et profondeur de champ.

c) éclairages artificiels:

- description des types d'éclairage et leur emploi préférentiel: Lux.

d) différents types de caméras vidéos:

- amateur, semi-professionnel et professionnel.

e) systèmes de visée: optique

f) objectifs et caractéristiques

g) règles de composition

h) règles de cadrage: les fondus enchaînés.

2° de maîtriser la technique du montage vidéo:

- sélectionner l'image en fonction de la bande son pour assurer la cohérence entre image et son;
- lier les séquences les unes aux autres par les techniques adaptées en évitant les incohérences;
- insérer des images servant de générique à la vidéo;
- réaliser ou adapter la bande sonore à la prise de vue;
- maintenir un rythme adéquat à travers le montage.

3° de réaliser en intérieur et à l'extérieur;

- une vidéo en fonction d'un thème imposé avec évaluation du résultat puis correction pour pallier les imperfections;
- une vidéo sur un thème librement choisi.

UNITE DE FORMATION: VIDEO ET MONTAGE VIDEO

5 Evaluation des capacités terminales

Au terme de l'U.F., l'étudiant sera capable, dans une séquence vidéo qu'il devra réaliser, de:

- 1° maîtriser les techniques de base de la prise de vues en vidéo, en procédant aux réglages adéquats, notamment en fonction de:
 - l'éclairage du lieu ou du site,
 - du cadrage,
 - de l'éloignement du sujet.

- 2° maîtriser les techniques de base du montage vidéo pour assurer la cohérence entre la bande son et entre la bande images.

Le degré de maîtrise sera considéré comme atteint s'il est capable de travailler en autonomie pour produire une séquence vidéo respectant les règles de base sur un thème librement choisi.

Pour les critères de qualité, il sera tenu compte de:

- la cohérence du montage,
- originalité,
- qualité de la bande sonore,
- qualité de la prise de vues.

UNITE DE FORMATION: VIDEO ET MONTAGE VIDEO

6 Profil du chargé de cours

Un enseignant.